



## Procès verbal du conseil d'école N°2 – Jaurès élémentaire -

**Vendredi 14 février 2014, de 18h30 à 20h30 en salle plurivalente**

**Personnes présentes lors du conseil (dans l'ordre d'émargement) :** M. Marsac / M. Tellier / M. Nugou / M. Caroën / M. Arbouys / Mme Terrance / Mme Froidurot / Mme Dubois / Mme Midonet / Mme Pires-Monteiro / Mme Chakroun / Mme Khelifa / Mme Spony / Mme Lesprit / Mme Arbey / Mme Perez-Jagolicz / M. Party / Mme Ammardjia / Mme Hochart-Zekri / Melle Pouillet / Mme Traore / Mme Tientcheu / M. Touil / Mme Romain / Mme Binzenbach / Mme Saubat / Mme Abdel Moneim / Mme Morcel / Mme Lemaître / Mme Cissé / M. Diarra / Mme Ayadi / Mme Morcel / Mme Liève / Mme Joniont Azerot

Excusée : Mme Abdelaal / Mme Le Corre / Mme Lemaire

Absente : Mme Da Silva

### **1. Réforme des rythmes scolaires**

#### **a. La consultation**

#### **b. Décision de la DASEN**

##### **i. pour février 2014**

La mairie a, en fin de compte, décidé de ne pas proposer de changement pendant l'année scolaire.

##### **ii. pour septembre 2014**

Après un bref rappel des démarches de consultations des acteurs des TAP (enseignants, animateurs, intervenants, parents), M. Marsac précise que pour cette année, rien ne change. On reste donc sur une organisation avec 4 TAP de 45 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Concernant l'année prochaine, seront proposés des ateliers de deux fois 1h30 par semaine (de 15h à 16h30). Les deux autres jours, les cours se termineront à 16h30.

Rien ne change pour les maternelles.

Une première réunion de concertations entre les différents intervenants de l'école a eu lieu le vendredi 24 janvier. Cela a permis de poser des bases de fonctionnement, notamment dans les domaines de la gestion du matériel, des sanctions et des règles de l'école (déplacement, appel, etc.). Une seconde réunion aura lieu le vendredi 4 avril.

### **2. Les comptes (compte mairie pour les commandes / compte école / photographe)**

Mmes Arbey et Liève, mandataires du compte OCCE, présentent succinctement la situation financière.

Les photographies individuelles ont rapportées 714,30 euros à l'école (soit 30% de la somme récoltée). Certaines familles n'ont toujours pas payé ces photographies. Une relance a été faite.

Chaque classe de l'école a reçu un budget de coopérative de 80 euros. La coopérative va être affichée dans les classes afin que les élèves apprennent à gérer leur budget.

Une dernière commande de matériel vient d'être effectuée pour une somme de 642 euros. Il s'agit d'un avoir restant sur le solde de l'année dernière.

### **3. Les évaluations CP1 et CP2**

En accord avec notre IEN, les évaluations ont été passées un peu plus tard que la date prévue. Une analyse fine sera faite lors du prochain conseil de cycle 2 (le vendredi 7 mars). Nous notons que ces évaluations furent assez longues à passer notamment à cause de la quantité d'exercices individuels.

Ces évaluations nous permettent de voir l'évolution/les progrès des élèves par rapport aux premières évaluations ainsi que les difficultés persistantes. En fonction des résultats individuels, des groupes de besoin seront créés et certaines aides individuelles enclenchées.

Elles ont également servi de base à la **liaison Grande Section/CP**. Ainsi, leur analyse a permis de cibler les fondamentaux que les élèves doivent acquérir à la fin de la grande section.

Elles permettront, enfin, d'évaluer le dispositif « Plus de maître que de classe » mis en place depuis la rentrée.

### **4. La liaison CM2/6<sup>ème</sup>**

Un premier comité exécutif aura lieu le 24 mars au collège Léon Blum.

L'application AFFELNET utilisée pour le passage et la gestion administrative des élèves de CM2 en sixième commence dès le mois de mars. Les parents des élèves concernés vont recevoir des documents à remplir dans un planning contraint.

### **5. L'aide aux élèves en difficulté**

#### **a. difficulté scolaire**

##### **i. PPRE**

##### **ii. Rased (E / G)**

Pour ce qui concerne cette période (de janvier à février 2014), une vingtaine d'élèves ont bénéficié d'une aide du poste E, M. ARBOUYS. Trois groupes ont été mis en place en numération pour des élèves de G.S, de CE1 et de CE2. Un groupe de CE2 est aidé en production d'écrit. Des groupes seront prochainement constitués en CP dans le cadre d'une intervention en lecture et production d'écrit. Les évaluations des élèves de CP, signalés lors des concertations, sont en cours.

##### **iii. PDMQDC**

##### **iv. CLIN**

#### **b. Difficulté de comportement**

Plusieurs dispositifs individualisés (type contrat) existent sur l'école. Le principe est que le comportement de l'élève se construit autour du travail.

##### **i. Renvoi d'un élève / Changement de classe**

L'exclusion d'un élève perturbateur a été décidée par Madame la Directrice Académique. Cet élève est maintenant scolarisé à l'école Gérard Philipe.

Un autre élève a été changé de classe.

L'équipe enseignante précise que ces mesures ont été prises dans le but d'aider l'élève à réussir au mieux sa scolarité en le mettant dans les meilleures conditions possibles.

### **6. Les projets**

### **a. La journée multiculturelle**

Elle aura lieu le vendredi 23 mai.

### **b. Les projets de cycle**

L' IEN a validé le volet pédagogique des deux projets déposés et la mairie le volet financier. Nous remercions l' OCCE qui nous aide pécuniairement pour chacun des deux projets.

Les cycles 2 travaillent sur la thématique des contes. Ils vont créer un spectacle alliant la musique, le chant, la danse, etc.

Les élèves vont écrire une partie des dialogues.

Parallèlement, ils vont aller visiter le château de Breteuil (Château des contes de Perrault) le 11 avril.

Une participation symbolique sera demandée aux familles (entre 1,50 et 2 euros).

Les cycles 3 créent également un spectacle sur le l'histoire et l'histoire des arts. Chaque période historique sera présentée par le biais d'un art (mime, théâtre d'ombres, danse, saynètes, etc.)

Chaque classe participera à une sortie en rapport avec la partie historique du programme étudié.

### **c. Le permis piéton**

En réponse à une problématique soulevée par certains parents d'élèves, chaque classe de cycle 3 a bénéficié de plusieurs séances d'apprentissage (10) afin de valider le permis piéton. Le retour est très positif.

Mme Cissé, parent élu, indique à M. le Maire qu'il faudrait gérer le flux de voitures devant la sortie de l'école car cela est dangereux.

### **d. Le city raid Andros**

Il aura lieu le 3 avril dans la ville. Il s'agit, pour les élèves de CM, de suivre un parcours dans la ville afin d'aller à la rencontre des lieux institutionnels de la commune. Les élèves seront répartis par groupe de 6 avec un adulte référent pour chaque groupe.

Pour les meilleures équipes, une finale aura lieu à Paris.

### **e. La course avec Handicap International**

Elle se déroulera le dimanche 11 mai au matin à Paris. Sont concernés les élèves volontaires des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2b.

### **f. Le conseil d'élèves**

Il est constitué des délégués de chaque classe et de sa Présidente (Sohanne).

Pour des raisons pratiques, il a maintenant lieu pendant les heures d'APC. Il s'autofinance par la vente de gâteaux. Un planning est prévu pour que chaque classe participe à la réalisation des pâtisseries. La prochaine vente aura lieu le 17 mars. Les élèves élus souhaitent que les enfants ne restant pas aux TAP puissent tout de même acquérir des parts de gâteaux.

Un courrier est remis à M. le Maire pour demander aux services municipaux de venir dépercher les balles les jours d'école.

## **7. Divers**

### **a. La remise des livrets : bilan**

Une semaine banalisée a été mise en place. Près de 95% des parents ont été rencontrés lors de ces rendez-vous individuels. Les parents d'élèves élus en font un bilan très positif.

Cette année, grâce au PRE, une traductrice en langue turque était présente pour certaines familles.

### **b. Les spectacles offerts par la ville**

Presque toutes les classes de l'école bénéficient d'un spectacle offert par le service culturel de la ville. Nous le remercions.

### **c. La natation**

Les CP et les CE1 ont terminé leur cycle de natation. Nous constatons certaines absences répétées pour quelques élèves.

Les CM1/CM2 commencent le leur (7 séances).

Les parents font remonter que certains maîtres nageurs sont un peu « brusques » et que cela peut bloquer certains enfants qui ont ensuite peur d'aller à la piscine.

Concernant les séances en elles-mêmes, les enseignants remarquent qu'elles ont bien construites.

### **d. PPMS**

Le document a été réécrit pour l'année scolaire en cours. L'exercice aura lieu le 18 mars de 10h45 à 11h45. Il s'agit d'apprendre à faire face aux risques majeurs en acquérant de bons réflexes (en sachant, par exemple, se confiner).

### **e. Le carnaval**

Il aura lieu le 2 mai après-midi. Toutes les classes y participeront. M. Tellier précise qu'il ne sera pas possible, sur le temps scolaire, de créer des masques. Les TAP seront donc sollicités.

### **f. ELCO**

M. Tellier rappelle que ce dispositif ne relève pas de l'Education Nationale. Il ne s'agit aucunement d'une inscription à des cours existants mais bien d'une enquête faisant remonter des besoins locaux ; libre ensuite à chaque ambassade de mettre en place ces groupes.

Cette année, 52 demandes nous ont été retournées.

### **g. L'absence de Mme Lecorre**

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de Mme Lecorre. Elle reprend la classe le lundi 3 mars. Une réunion de parents aura lieu rapidement afin de faire un point précis sur l'avancée des programmes dans les deux niveaux de la classe (CE1 et CE2). Cette réunion aura lieu le vendredi 21 mars de 17h à 18h.

### **h. Question soulevée par Mme Cissé : la théorie du genre.**

Lors de la journée dite de « retrait », une douzaine d'élèves étaient absents pour ce motif précis.

M. Caroën, Conseiller Pédagogique de Circonscription, prend la parole pour expliquer que la théorie du genre n'existe pas et qu'elle n'est donc pas enseignée. Il conseille aux parents inquiets de se référer aux textes officiels que l'on peut trouver sur le site du ministère de l'éducation nationale.

<http://www.education.gouv.fr/cid76775/l-enseignement-de-l-egalite-filles-garcons-a-l-ecole.html>

Ce lien est sur le site de l'école depuis début mars.

Il précise qu'il s'agit d'une attaque en règle contre l'école de la République.

M. Marsac intervient pour exprimer le même constat.

M. Tellier avait participé à la réunion proposée en maternelle afin d'essayer de rassurer les parents inquiets.

M. Nugou, DDEN, transmet à M. Tellier un document énonçant que «les ABCD de l'égalité lancés par le ministère de l'Education Nationale et le ministère du Droit des Femmes visent uniquement à éduquer à l'égalité garçon-fille en luttant contre les discriminations sexuelles. »

Il ne s'agit absolument pas de mettre en place des ateliers dont l'objectif serait d'apprendre l'homosexualité, ni bien entendu de proposer des travaux pratiques sexuels en classe !

L'équipe pédagogique souhaite que, face à ces rumeurs, la communauté éducative dans son ensemble (et donc les parents) se mobilise auprès des enseignants afin que l'école puisse poursuivre sereinement ses missions.